

Procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du Vendredi 1^{er} novembre 2024 à 14h00

Le 1/11/2024 à 14 heures sont convoqués en assemblée générale ordinaire :

- 28 présidents de club et 5 membres du bureau exécutif,

Sont invités :

- Le président de la FFB
- Monsieur le maire de la ville de Royan
- L'Animateur Pédagogique Régional
- La Responsable Scolaire et Jeunesse
- Le président de la CRED

La liste de présence est en Annexe 1. 21 présidents de clubs représentant 2265 voix sur 2616 soit 86.6% sont présents. Le quorum de la moitié des licenciés + 1 étant atteint, l'Assemblée Générale peut délibérer valablement.

La présidente ouvre la séance à 14 heures et souhaite la bienvenue aux présents et en particulier à :

- Monsieur Gilbert LOUX adjoint Travaux - Grands Projets - Vie associative - Délégués de quartier représentant Monsieur le Maire de Royan
- Madame Géraldine GADÉ vice-présidente de la FFB en charge des "jeunes" représentant Franck RIEHM président de la FFB
- Monsieur Dominique NOBLET président d'honneur du comité (président du comité du 01/09/2022 au 04/09/2010)

Malheureusement, comme chaque année, des joueuses et des joueurs de notre comité sont décédés. La présidente demande de respecter une minute de silence à leur mémoire.

Ensuite la présidente présente 8 nouveaux présidents de clubs récemment élus :

- 29 août AGO BC Tranchais-Nicole VINCENEUX
- 12 septembre AGO du BC Rochefortais – Christian FILLIOT
- 5 octobre AGO de Jonzac – Jean QUEILLE
- 7 octobre AGO de La-Roche-sur-Yon – Jean-Marie AUGEREAU
- 9 octobre AGO du BC Marguerite d'Angoulême-Martine MAYAUD
- 16 octobre AGO de Luçon -Jean-Paul DELAMARCHE
- 18 octobre AGO du BC Cognac-Didier MARCOTTE
- 23 octobre AGO du BC Saint-Savinien – Marc VERVENNE

Par ailleurs, depuis son assemblée générale extraordinaire du 2 octobre 2024 le bridge club de Civray est devenu le club de bridge de Val De Comporté.

La présidente présente les membres du BE aux nouveaux présidents puis rappelle l'ordre du jour :

1. Ratification du procès-verbal de l'assemblée générale du 1^{er} novembre 2023
2. Rapport d'activité du conseil régional : rapport moral, rapport financier
3. Rapport des vérificateurs aux comptes, approbation des comptes et budget
4. Examen des vœux, des suggestions et questions diverses qui doivent être adressés par écrit par les présidents de clubs ou les licenciés quinze jours avant l'assemblée générale
5. Elections à des postes vacants : l'assemblée générale devra élire dans l'ordre :
 - a. 2 membres du conseil d'administration suite à démission
 - b. 1 membres de la CRED suite à démission
 - c. 4 membres catégoriels du comité régional
 - un médecin
 - un membre d'une profession juridique
 - un joueur de haut niveau (classé en première série majeure ou nationale)
 - une représentante des licenciées

1. Le procès-verbal de l'assemblée générale du 1^{er} novembre 2023 est soumis à l'approbation de l'AG. Il est adopté à la majorité.

2. Ensuite la présidente présente le rapport moral de l'exercice 2023-2024 et le bilan des compétitions.

- Augmentation du nombre de licences (3219 licenciés (3104 en 2022-2023) soit 115 licences de plus (+3,7%) avec 673 jeunes et 255 créations de licence
- En ce qui concerne les tournois de régularité, du 1^{er} juillet 2023 au 30 juin 2024, 64474 paires (62 374 en 2021-2022 et 65215 en 2022-2023) dont :
 - 51737 paires en tournoi de régularité
 - 1 303 paires en tournoi court
 - 6308 paires sur RealBridge (grosse baisse -2359)
 - 1 274 paires pour le festival des simultanés
 - 224 paires pour les Rondes de France
 - 804 paires pour les simultanés Bridge+
 - 2526 paires pour les simultanés Bridge International
 - 112 paires SDE (Simultanés des élèves) augmentation mais toujours faible
 - 186 paires CEFB (championnat des écoles de bridge)

14% des licenciés du comité jouent sur internet (12% sur RB, 0,81% sur BBO et 3,26% sur Funbridge) contre 15% au niveau national

75,74% jouent en tournoi de régularité dont 46% jouent des simultanés

38% participent aux compétitions fédérales contre 39,34% en 2022-2023

27% participent aux compétitions du comité

26% participent aux festivals

Faits marquants pour la saison 2023-2024

- Champions de France
 - Mixte/2 DN2 : DESAGES Olivier – *MOURGUES Jennifer*
 - Cadet/2 Elite : Sylvère GALLARD et Clément FRAGOLA-JARJAILLE
 - Espérance/2 : André BRUNET et Renaud BRUNET (Châtellerauld)
- Un nouveau site internet pour le comité
- La 1^{ère} coupe Epsilon à Niort (association d'un joueur de moins de 31 ans avec un joueur de plus de 31 ans)
- Le départ du club des Sables-d'Olonne pour le comité d'Anjou
- Création d'un poste de délégué numérique confié à Liliane RICHARD
- Stage arbitre de club avec Thierry LENGLET : 6 arbitres de clubs ont été formés

- Stage monitorat avec Olivier DESAGES : ce stage a dû être annulé faute d'un nombre de candidats suffisant. Un stage est programmé pour février 2025.
- CRED : un litige a été soumis à la CRED, il est en cours d'examen.

Ensuite Thierry COUMERT présente le rapport sur le développement (présentation en Annexe 2)

Ensuite Géraldine GADÉ présente le rapport sur le bridge scolaire et cadet 2023-2024 (présentation en Annexe 3)

Le rapport moral est soumis à l'approbation de l'AG. Il est adopté à l'unanimité

Ensuite Carine SOGHOMONIAN présente le rapport financier (Rapport en Annexe 4)

3. Ensuite Catherine LESERT et Olivier GUILLEUX présentent le rapport des vérificateurs aux comptes (Rapport en Annexe 5)

Le rapport financier est soumis à l'approbation de l'AG. Il est adopté à la majorité moins une abstention.

Comme cela avait été souligné lors du Conseil Régional du 6/7/2024 l'exercice 2023/2024 est en perte pour le 4ème exercice consécutif. Cela est aussi relevé par le rapport des vérificateurs aux comptes.

La perte d'exploitation de l'exercice s'établit 33 000€ et le cumul sur les 4 derniers exercices est de 90 000€.

Notre trésorerie a certes permis de faire face à cette situation mais il convient de prendre des mesures pour revenir aussi rapidement que possible à une situation financière plus saine.

Pour cela le BE a confié à la commission budget l'analyse des causes des pertes et l'élaboration de propositions.

Cette commission, composée de Thierry COUMERT qui en est le responsable et de présidents de clubs volontaires et expérimentés : Emile BECAM, Jean-Edouard MASTEAU et Patrick NOIREZ a réalisé un travail difficile qui a été présenté au bureau exécutif le 29 septembre et le 20 octobre puis aux présidents de club en visioconférence le 22 octobre.

Le BE par la voie de la présidente remercie chaleureusement la commission pour son travail et ce malgré des divergences d'opinion ce qui a permis de chercher des solutions.

En parallèle de cette action Thierry LENGLET a constaté que suite à la baisse des effectifs en compétition de plus en plus de demi-finales ont été disputées avec des effectifs trop faibles ce qui a engendré à la fois une baisse des recettes et une hausse des dépenses d'organisation des compétitions. Une comparaison des coûts des compétitions avec et sans phase qualificative est reproduite en annexe 6.

Enfin au cours de sa réunion du 28 octobre le BE a établi une synthèse des actions à mener qui est reproduite en Annexe 7.

Au cours de cette réunion le BE a approuvé les actions suivantes qui sont déjà mises en application ou en cours de l'être.

- Le budget des activités scolaires revient à l'équilibre (augmentation des participations des parents, subventions FFB, participation des collègues et sollicitation des départements)
- Abandon de la sous-traitance de l'établissement des fiches de paye et utilisation en lieu et place du Chèque Emploi Associatif
- Annulation des demi-finales dès que l'effectif inscrit permet d'organiser des finales directes et quand le stade demi-finale est maintenu regroupement des centres quand cela est possible.
- Mise en place d'un suivi périodique de l'efficacité de ces actions

Au cours de cette réunion le BE a approuvé les résolutions suivantes qui sont soumises à vos votes.

- Application au 01/01/2025 d'une hausse des droits de table des tournois de régularité de 0.35 € par paire à 0.40 € par paire. Cette hausse, votée en 2019, n'avait jamais été appliquée à cause de la crise du COVID. Elle est adoptée à l'unanimité
- Application au 01/07/2025 d'une hausse des droits de table des tournois de régularité de 0.40 € par paire à 0.50 € par paire. Cette résolution est soumise au vote. Elle est adoptée à l'unanimité
- Retour à une indemnisation des frais kilométriques aux taux de 0.35 €/km contre 0.45 €/km. Cette résolution est soumise au vote. Parthenay, Bressuire, Rochefort votent contre elle est adoptée à la majorité de 2053 voix pour contre 212 voix contre.

- Réduction de 110 €/jour à 80 €/jour du tarif d'indemnisation des clubs pour l'occupation de leurs salles par les compétitions. Cette résolution est soumise au vote. Elle est adoptée à l'unanimité
- Gel de la rémunération des arbitres au niveau actuel pour une période d'un an reconductible au besoin. Cette résolution est soumise au vote. Elle est adoptée à l'unanimité
- La grille tarifaire concernant les prestations d'arbitrage sera discutée en commission avec les intéressés et les membres du BE
- Hausse de la part comité de la licence de 4€ à 10€ ce qui fait une hausse de 6 € (0.5€ par mois) pour chaque licencié. Cette résolution est soumise au vote. Mons, Cognac, Saintes et Angoulême votent contre. Elle est adoptée à la majorité de 1769 voix pour contre 496 voix contre.
- À l'unanimité il est décidé de conserver l'agenda papier en essayant d'augmenter les sponsors.

4. Questions diverses

Nous n'avons pas reçu de question diverse, cependant la présidente rappelle qu'il est souhaitable que les clubs :

- informent le comité de la date de leurs AG
- informent le comité de la composition de leur conseil d'administration
- communiquent au comité une copie de leur comptes annuels
- communiquent au comité une copie de leur PV d'AG.

5. Élections aux postes vacants

Bureau Exécutif :

Suite aux démissions de Carine SOGHOMONIAN et de Jean-Claude ANASTASIOS nous avons deux postes vacants. Nous avons reçu pour ces deux postes les candidatures de Marie-Claude GAUDET et d'Olivier GUILLEUX.

CRED :

Suite à une démission nous avons 1 poste vacant. Nous avons reçu pour ce poste la candidature de Michel CARDE

Membres catégoriels du conseil régional :

Nous avons 4 postes vacants. Nous avons reçu pour le poste de représentante des licenciées la candidature de Corinne ROBIN.

Les candidats se présentent.

La présidente rappelle que selon les statuts les votes doivent être à bulletin secret mais elle propose si personne ne s'y oppose de procéder à une élection à main levée.

La procédure de vote à main levée est adoptée à l'unanimité des présents.

Il est donc procédé à l'élection des candidats à main levée.

Marie-Claude GAUDET est élue à l'unanimité

Olivier GUILLEUX est élu à l'unanimité

Michel CARDE est élu à l'unanimité

Corinne ROBIN est élue à l'unanimité

L'ordre du jour étant épuisé à 17h45 la séance est levée.

Fait à Bonneuil-Matours le 18/11/2024.

Le secrétaire général,
Jean-Pierre PEGHAIRE



La présidente,
Sandrine TEISSIER

